

Décision

Générale

colonial

Décision n° 56-403-1930 permission

n° 56-403-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juin 1930

Numéro JO

n° 403 du 30/06/1930

Date du numéro

30 juin 1930

TEXTE INTÉGRAL

une permission de détente de 30 jours, à compter du 1er juillet 1930, est accordée à M. Aigret, administrateur des colonies, pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie).